

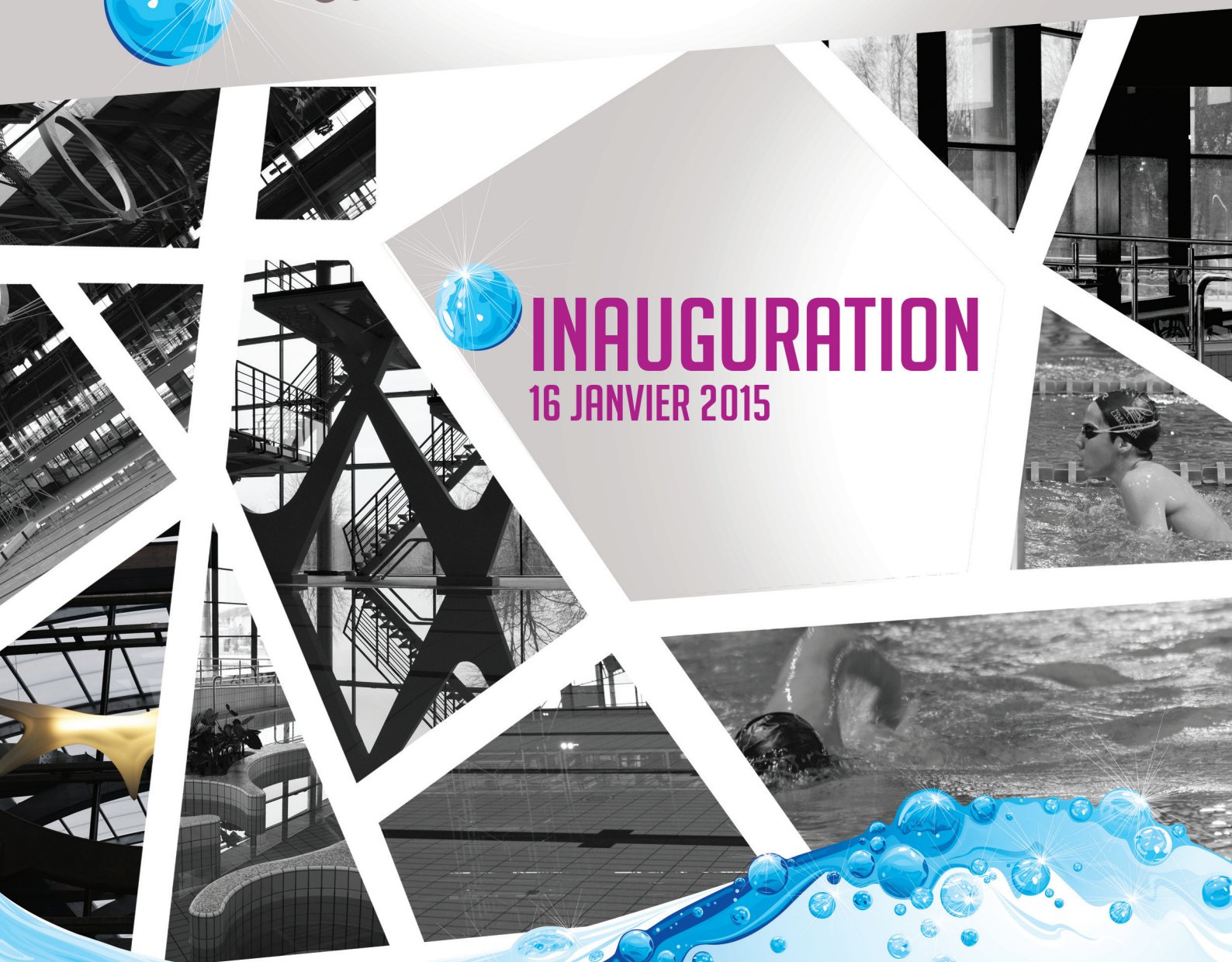


Aquapolis

Centre aquatique de Limoges Métropole



INAUGURATION
16 JANVIER 2015



Dossier de presse



Contact presse
Communauté d'agglomération Limoges Métropole
Hélène VALLEIX - Attachée de presse
64, avenue Georges-Dumas
87031 LIMOGES Cedex 1
helene_valleix@agglo-limoges.fr
05.55.45.79.09 - 06.20.59.42.71

Édito

« Nous l'avons rêvé et nous l'avons fait. Nous l'avons vu s'édifier jour après jour et nous l'avons attendu avec impatience. C'est donc une grande fierté pour nous d'inaugurer aujourd'hui L'Aquapolis, le centre aquatique et aqua-récréatif voulu et financé par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole avec l'aide de l'Europe, de l'Etat, de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne.

Après le Zénith et avant le vélodrome communautaire de Bonnac-la-Côte, c'est un nouvel équipement exceptionnel que Limoges Métropole met au service des habitants de l'agglomération. Et quand je dis exceptionnel, le mot n'est pas trop fort. De l'avis même des spécialistes, L'Aquapolis est l'un des plus beaux centres aquatiques de l'Hexagone avec, notamment, une zone ludique qui n'a pas d'équivalent. C'est un équipement pour les familles, les nageurs mais aussi les sportifs amateurs et professionnels. Un espace sera en effet réservé au pôle régional espoir de natation et fin mars début d'avril, c'est à L'Aquapolis que se tiendront les championnats de France de natation.

L'Aquapolis, c'est un équipement ambitieux, un investissement important (49 millions d'euros) avec un budget parfaitement maîtrisé qui a permis de faire travailler de nombreux acteurs de l'économie locale. Une réalisation remarquable qui a vu le jour grâce à une collaboration exemplaire, à la fois de tous les acteurs institutionnels et de tous les acteurs techniques et professionnels.

Je ne doute pas que chacun de vous, en entrant dans ce magnifique centre aquatique, aura instantanément envie de plonger. Et je ne doute pas que L'Aquapolis deviendra très vite l'un des sites de loisirs les plus fréquentés de l'agglomération et au-delà de notre région, prenant ainsi une part importante dans l'attractivité de notre territoire ».

Gérard Vandenbroucke,
président de Limoges Métropole.



Sommaire

4

Communiqué de presse

5

1. L'Aquapolis

A. Présentation du centre aquatique de Limoges Métropole

B. La modularité et l'innovation (page 12)

C. Des normes d'accessibilité et environnementale locale de haut niveau (page 12)

16

Les informations pratiques

Grille tarifaire de L'Aquapolis par espaces

23

2. Un centre aquatique sur le territoire communautaire

A. Des besoins multiples

B. La définition du projet (page 24)

C. Le choix d'un lieu d'implantation stratégique (page 25)

D. Rappel des dates clés du projet et des grandes étapes de travaux (page 26)

30

3. Un chantier à fort impact sur l'activité économique locale

A. Le budget

B. L'insertion sociale au cœur de la création de ce nouvel équipement (page 32)

35

4. La gestion de L'Aquapolis

A. Une délégation de service public (DSP)

B. La société VERT MARINE pour L'Aquapolis (page 36)

39

5. Les grandes étapes à venir

A. Les championnats de France de natation du 31 mars au 5 avril 2015

40

6. Chiffres clés

41

ANNEXES

Annexe 1 : Les acteurs du projet
Fiche de présentation de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Fiche de présentation du Cabinet OCTANT architecte du centre aquatique et projet architectural (pages 42-43)

Fiche de présentation de VERT MARINE délégataire de service public (page 44)

Liste des entreprises qui ont travaillé sur le chantier de L'Aquapolis (page 45)

Liste des marchés passés pour la mise en place d'heures en insertion professionnelle dans le cadre du chantier du centre aquatique (pages 46-47)

Annexe 2 : Les personnalités présentes le jour de l'inauguration Alain Bernard Claude Mandonnaud (pages 48-49)



/ AQUAPOLIS, le centre aquatique de Limoges Métropole ouvre ses portes au public le **lundi 19 janvier 2015**. Après une première pierre posée en mars 2012 et plus de deux ans de travaux, L'Aquapolis, situé au lieu-dit du « Puy-Ponchet » (face au cinéma Grand Ecran ESTER) au nord de la commune de Limoges, a pris toute sa place sur le site de sa construction. Favoriser l'apprentissage de la natation, l'organisation de compétitions sportives nationales et internationales tout en satisfaisant aux besoins de loisirs et de bien-être de tous : telles sont les ambitions de ce lieu multifacettes, porté par la Communauté d'agglomération et ses 19 communes.

Sur 12.000 m², cet équipement propose une **zone dédiée aux pratiques sportives et aux activités éducatives et scolaires** (un bassin de 50 mètres + un bassin de 25 mètres), une **zone ludique pour petits et grands** (pentaglist, boule à vague, rivière à courants, jets massants, lagune de jeux...), un **espace bien-être, forme** (spas, hammams, saunas, espaces soins du corps, salle de sport...) et un **espace restauration**.

Modularité, innovations (mur et plancher mobiles dans le bassin de 50 mètres et de 25 mètres), **accessibilité** (pour tous les types de handicaps), **normes environnementales** (désinfection par ozonation, ultrafiltration, électricité photovoltaïque, planchers chauffants en zone humide...), toutes les nouveautés technologiques sont au service de cet équipement ambitieux qui va permettre de répondre aux besoins de la population locale tout en développant l'attractivité du territoire bien au-delà de ses frontières régionales.

En effet, l'un des enjeux majeurs est de **positionner Limoges Métropole parmi les grandes agglomérations où il est possible d'organiser des compétitions nationales et internationales**. À ce titre l'étroite collaboration avec la Fédé-

ration française de natation lors des phases de conception du centre a été déterminante. Aussi, **du 31 mars au 5 avril 2015, L'Aquapolis recevra les championnats de France de natation** où quelques 700 nageurs de 10 pays différents seront présents. Plus de 2.000 personnes sont attendues pendant les six jours de compétition qui devraient accueillir 1.500 spectateurs par jour.

L'Aquapolis compte aujourd'hui parmi les grands complexes aquatiques français.

L'enveloppe budgétaire dédiée initialement au centre aquatique s'est élevée à **49.009.000 € HT**. Le montant global de l'opération à l'issue des travaux est de **46,75 M€** (reste provision pour révision de prix et imprévus divers). **Un budget totalement maîtrisé.**

Financée en majorité par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, la construction du nouveau centre aquatique a bénéficié de subventions de la Région Limousin, du Département de la Haute-Vienne, de l'Etat au titre du Fonds national du développement du sport (FNDS) et du Fonds national d'aménagement et du développement du territoire (FNADT) mais aussi de l'Europe (FEDER).

Le montant global du coût des travaux s'est élevé à 38 M€; une **large part a été réalisée par des entreprises régionales**, confortant ainsi Limoges Métropole dans son rôle de moteur de l'économie locale.

Aussi, sur un total de **305.000 heures de travail estimées sur le chantier**, **16.983 heures (15.150 heures initialement prévues)** ont été réalisées par des publics jeunes ou adultes suivis notamment par la Mission locale de l'agglomération de Limoges ou le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de Limoges Métropole. Les entreprises ont été accompagnées dans la mise en œuvre opérationnelle par le service PLIE de Limoges Métropole.



1 L'Aquapolis

A. Présentation du centre aquatique de Limoges Métropole

L'Aquapolis peut accueillir 1.000 à 1.600 personnes en même temps dans l'ensemble des espaces. Des espaces multiples, des tarifs accessibles, des amplitudes horaires adaptées à tous types de public.

Le total couvert de la construction avoisine 12.000 m² (surfaces utiles, circulations et locaux techniques). Les espaces extérieurs dédiés à l'opération représentent quant à eux environ 27.000 m² (zone de stationnement, accès logistique et secours, solarium, plages et jeux).

L'espace halls/bassins

Le hall d'accueil est conçu pour assurer la gestion des flux vers les trois espaces principaux, et des accès directs par l'extérieur vont permettre une gestion en autonomie de l'espace forme bien-être et de l'espace restauration.

Une zone administrative regroupe les bureaux des responsables, une salle de réunions et le secrétariat.

1. — Une zone dédiée aux pratiques sportives et aux activités éducatives et scolaires (3.250 m² utiles).

— Un bassin sportif de 50 m x 25,40 m, 10 couloirs, d'une profondeur uniforme de 2 mètres avec murs mobiles à mi-bassin pour permettre de diviser le bassin en 2 ou 3 secteurs d'activités (possibilité d'y pratiquer le water-polo : zone de 30 m x 20 m).

— Un bassin multifonctions de 25 m x 12,50 m pourvu d'un fond mobile pour l'échauffement et la récupération lors des compétitions, l'apprentissage de la natation, l'aquagym, la natation synchronisée, le plongeon (plongeoires 1, 3 et 5 mètres).



Une certification de conformité du bassin sportif de 50 mètres avec deux plaques de chronométrage et une pour le bassin de 25 mètres avec une plaque de chronométrage ont été données par la Fédération française de natation pour ces deux bassins. Ils sont homologués toutes compétitions de natation (norme GE* au sens FFN).

— Des gradins fixes (800 places), équipés de plateformes pour prises de vue TV, compléteront ces espaces, et de larges plages extérieures (utilisables pour l'installation de gradins additionnels) serviront de zones d'animation, de repos ou de regroupement familial.

— Un espace dédié au pôle associatif de « haut niveau » tel que le Pôle espoir Limousin avec, pour les compétitions, une salle de presse et des espaces mutualisés (locaux arbitres, anti-dopage et logistique annexe).

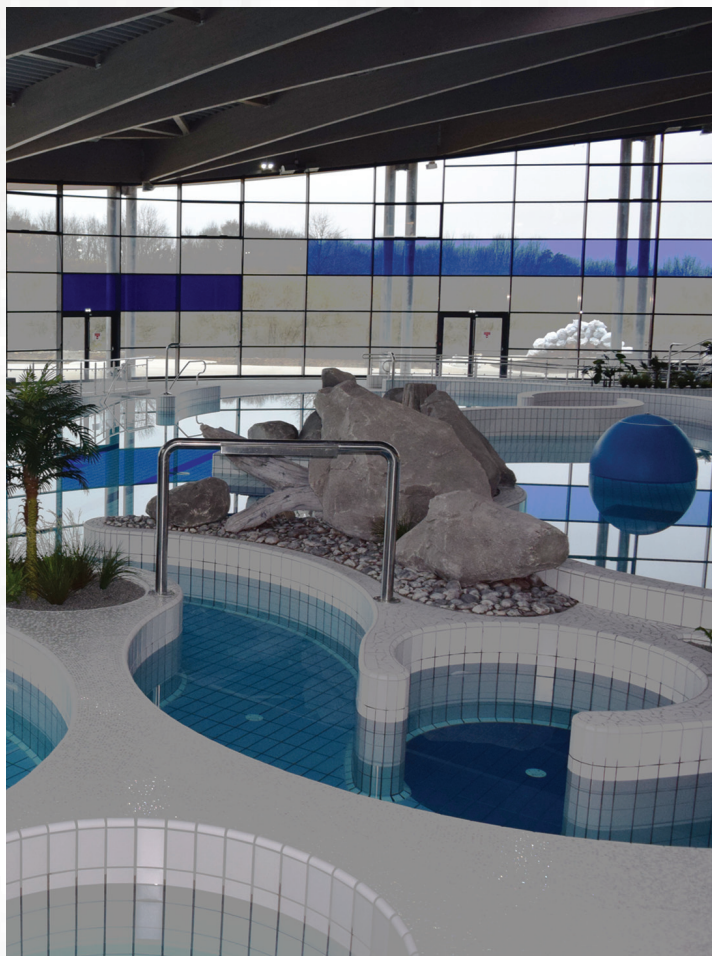
— Annexes fonctionnelles des bassins (infirmierie, rangements, locaux maîtres-nageurs...).

**Normes GE : grands équipements destinés à recevoir des compétitions internationales et nationales.*

2. — Une zone ludique (850 m² de bassins et 1.100 m² de plages), la plus grande zone ludique de France.

— Un espace de détente, apprentissage et loisirs équipé d'un pentagloss 4 couloirs, un bassin ludique avec jets et banquettes massants, rivière rapide, rivière à courant, boule à vagues, cascade, grotte...

— Un bassin petite enfance (de 0 à 18 mois) avec une lagune de jeux, parcours de l'eau, geyser ludique, mini toboggan...



L'espace multifonctions Claude Mondonnaud (540 m²)

La salle multifonctions sera disponible pour tous types d'événements (séminaire, réception...). Elle est disponible à la location auprès de VERT MARINE, délégataire de service public pour le centre aquatique. D'une grande capacité d'accueil, cette salle totalement ouverte sur les bassins offre de nombreuses possibilités.

Afin de mettre en avant une personnalité de la Région Limousin qui a brillé dans le domaine de la natation, la **Communauté d'agglomération Limoges Métropole a choisi de baptiser cette salle du nom de la grande championne Claude MANDONNAUD, née à Limoges en 1950** (palmarès en annexe 2). Une plaque à son nom a été apposée dans la salle.

L'espace forme/bien-être (925 m²)

— Espace forme : l'espace forme de L'Aquapolis est dédié à l'entraînement individuel et aux cours collectifs, avec le meilleur de la technologie et les conseils de coachs sportifs, au service du bien-être et des objectifs de chacun.

— Les équipements : plateforme de cardio-training et renforcement musculaire, équipée d'appareils de dernière génération pour une remise en forme efficace, en toute sécurité : vélos, steppers, rameurs, elliptiques, appareils de musculation à charges guidées.

— Salle de cours collectifs, avec les grands standards du fitness (step, LIA, cardio-work, zumba, cross'n'fit).

— Douches et vestiaires privatifs.



Espace bien-être/esthétisme

Dans cet espace caractérisé par une richesse d'équipements exceptionnelle et la qualité de ses aménagements, les adeptes du bien-être trouveront dans les espaces intérieurs et extérieurs une diversité d'équipements et d'ambiances propres à satisfaire les plus exigeants des adeptes du bien-être et des soins humides.

— Une zone « humide » avec 3 saunas, 4 hammams, 4 jacuzzi (2 de 4 places et 2 de 6 places), 2 blocs de douches massantes soit 4 douches, 1 bassin balnéo, 1 bain froid.

— Une zone « sèche » avec un espace soins du corps (4 cabines).

— Une zone de relaxation, une zone marbre chaud et détente, un tépidarium (salle de relaxation maintenue à température modérée).

L'espace restauration (400 m² + terrasse extérieure)

Situé en mezzanine au-dessus des bassins, à proximité de l'espace « forme et bien-être », l'espace restauration de L'Aquapolis proposera une carte de boissons et plats équilibrés pour les clients qui pourront ainsi déjeuner après leur séance de sport, boire un verre ou partager un moment de détente en famille ou entre amis.

Le restaurant dispose par ailleurs d'une terrasse extérieure qui sera ouverte à la belle saison, ainsi que d'un système de « double-service », permettant de servir également les usagers pieds « mouillés » de la piscine et de l'espace bien-être.

L'espace sera géré par Fabrice Granet et proposera également, l'été, un stand extérieur.



Les espaces extérieurs

Les espaces extérieurs accueilleront une zone de stationnement de 550 places (mutualisable avec le parking du Zénith les soirs de spectacles), 8 autocaristes, 1 garage à vélos et un parc ouvert pour les deux roues, des accès réservés aux services logistiques et de secours, des espaces d'agrément végétalisés et minéralisés (solarium) avec jeux.

Une borne de recharge pour véhicules électriques est actuellement en cours d'installation.

Des tarifs accessibles et des amplitudes horaires d'ouverture adaptés à tous les publics.

La grille tarifaire a été conçue pour tous les publics, occasionnels, pratiquants plus réguliers ou fidèles de l'établissement.

C'est ainsi que sont proposées des entrées unitaires, des cartes 10 entrées, ou encore des formules d'abonnement souples et sans engagement, les « PASS », formules d'abonnement payables par mensualités. Les tarifs pour l'entrée à L'Aquapolis varieront ainsi selon que vous souhaitez bénéficier de l'espace bassins (sportif et ludique), de l'espace bien-être ou de l'espace forme ou des trois espaces à la fois. Ils varient également selon l'âge des utilisateurs (- de 3 ans gratuit, - de 14 ans...).

Par ailleurs, des conditions avantageuses seront proposées aux familles, avec la carte famille, valable 6 mois, donnant droit à une réduction de 50 % sur les entrées unitaires pour toute la famille pendant 6 mois.

Les différentes activités du Club Aquagym et l'Aqua-Cycling seront proposées à la séance ou sous forme de forfaits 10 séances, les activités organisées sous forme de cycles (natation enfants et adultes) étant quant à elles proposées au trimestre ou à l'année, sur la base d'une séance par semaine.



Selon une volonté de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, les tarifs, notamment pour l'accès aux bassins sont accessibles au plus grand nombre.

L'entrée unitaire pour une personne souhaitant bénéficier de l'accès aux bassins est de moins de 5 € (4,40 € pour les résidents de Limoges Métropole). Tout au long de l'année, L'Aquapolis proposera également un programme d'animations destiné à tous les publics.

Événements spéciaux, fêtes du calendrier, soirées à thèmes, nuits de l'aquagym, soirées zen, jeux, tournois et challenges pour les enfants...

Tous les samedis, des activités bébé nageurs et jardin aquatique seront proposées et permettront aux parents de partager des moments privilégiés avec leurs enfants.

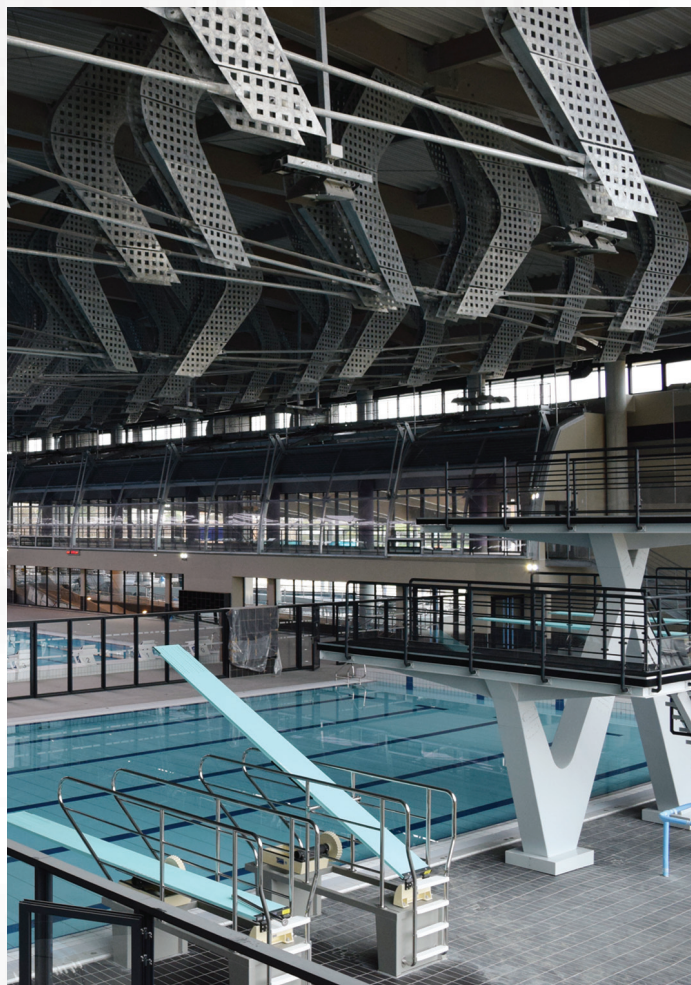


Les horaires d'ouverture du complexe (hors restaurant)

	Périodes scolaires	Petites vacances	Grandes vacances
Lundi	10 h-21 h	10 h-21 h	10 h-19 h
Mardi	10 h-21 h	10 h-21 h	10 h-19 h
Mercredi	7 h-21 h	7 h-21 h	7 h-19 h
Jeudi	10 h-21 h	10 h-21 h	10 h-19 h
Vendredi	10 h-21 h	10 h-21 h	10 h-19 h
Samedi	9 h-19 h	9 h-19 h	10 h-19 h
Dimanche et jours fériés	9 h-19 h	9 h-19 h	10 h-19 h

Les horaires d'ouverture du restaurant

	Périodes scolaires	Petites vacances	Grandes vacances
Lundi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Mardi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Mercredi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Jeudi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Vendredi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Samedi	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h
Dimanche et jours fériés	12 h-15 h	12 h-15 h	12 h-15 h



B. La modularité et l'innovation

Afin de pouvoir satisfaire les besoins de ces différents publics, le choix de la modularité s'imposait de fait. Cela implique une organisation très soignée notamment des flux de visiteurs avec la possibilité de circuits différents pour le public, les scolaires...

Cette modularité se traduit concrètement par :

- La création de plusieurs espaces bassins physiquement séparés (bassins sportifs et éducatifs/bassins loisirs et détente) disposant chacun d'un univers et d'un positionnement spécifique (domaines d'activités).
- Des innovations technologiques comme le système de fond mobile (sur le bassin de 25 mètres) et de murs mobiles (sur le bassin de 50 mètres) permettant une plus grande flexibilité d'utilisation : un espace natation synchronisée qui « cohabite » avec une activité apprentissage de la natation ou aquagym par exemple.
- L'installation de mobiliers et matériels interchangeables (tribunes) qui contribuent à « faire vivre » l'équipement et à le dynamiser.

C. Des normes d'accessibilité et environnementale locale de haut niveau

L'accessibilité pour tous :

- L'ensemble du centre aquatique a été pensé en conformité optimale avec les règles d'accessibilité en vigueur pour la construction des piscines. Ces règles concernent tous les types de handicaps :



- Tous les cheminements sont continus, balisés et éclairés, du parking au hall d'accueil.
- Utilisation de couleurs et de contraste associés à une luminosité adaptée pour faciliter l'orientation.
- Signalétique contrastée avec utilisation de pictogrammes.
- Ascenseurs, équipements adaptés des vestiaires, cabines.
- Rampes ou chaises de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite dans chaque bassin...

Le choix d'une démarche type Haute Qualité Environnementale

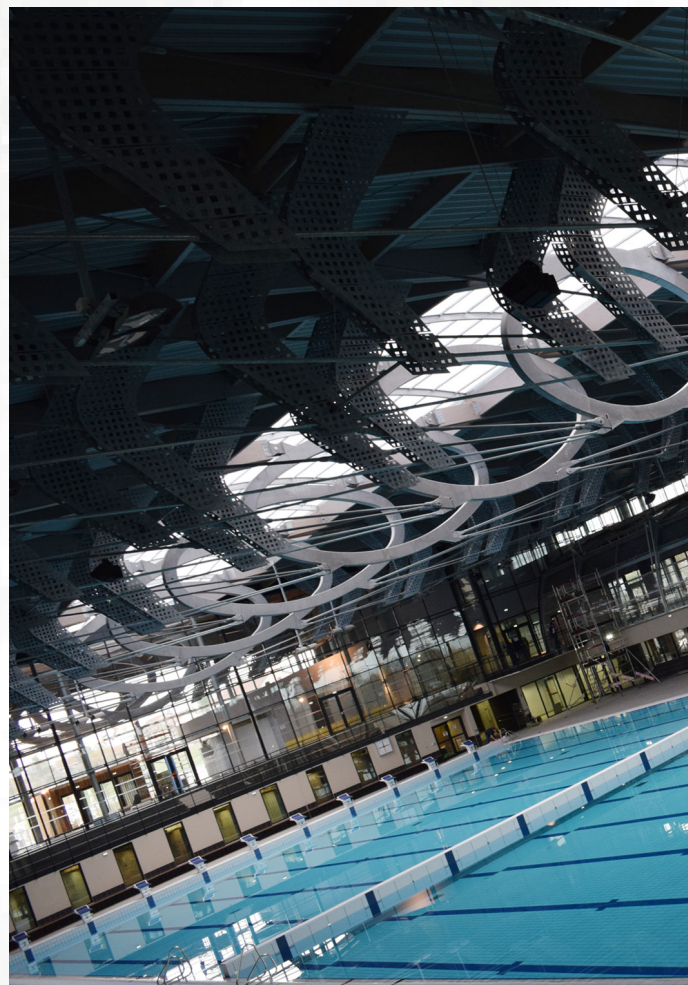
Même si le référentiel HQE n'est pas applicable aux projets de piscines, Limoges Métropole a fait le choix d'un engagement exemplaire dans ce domaine.

En matière de gestion de l'énergie

Isolation renforcée, installation de pompes et ventilateurs à vitesse variable, électricité photovoltaïque (casquette latérale sud), récupération de chaleur des eaux usées, système d'éclairage basse consommation avec automatisme, ventilation double flux avec récupérateur, système thermodynamique de déshumidification...

■ Zoom sur la pompe à chaleur à absorption & déshumidification thermodynamique :

L'intégration d'une pompe à chaleur à absorption pour la déshumidification du hall bassin, et le rafraîchissement de certaines zones, peut permettre d'assurer à elle seule le maintien en température de l'eau des bassins, et l'alimentation des planchers chauffants. L'intérêt de ce type de déshumidification est aussi de limiter les entrées d'air froid en maîtrisant l'humidité



dans le hall des bassins tout en réduisant le recours à l'utilisation d'air neuf.

Pour la gestion de l'eau

Solution hydroéconome sur les blocs sanitaires et les douches, basse consommation sur le hall bassin, filtration lente technique....(média filtrant de type grains de verre ionisés), désinfection par ozonation (ce qui permet de limiter l'utilisation du chlore au strict minimum requis par la législation française), ultrafiltration (principe de contre lavage des filtres), intégration des solutions d'évacuation des eaux pluviales (récupération des eaux de pluie par une noue centrale qui se jette dans le bassin de récupération des eaux pluviales)...

■ Zoom sur la récupération des eaux de lavage des filtres par ultrafiltration :

La consommation d'eau pour le lavage de filtres dans les centres aquatiques traditionnels correspond à plusieurs milliers de m³ par an. En utilisant la technique de l'ultrafiltration, environ 85 % de ce volume peut être économisé par le recyclage en boucle de l'eau de lavage de filtre.

■ Zoom sur le traitement à l'ozone des eaux de bassins :

L'ozone a un pouvoir oxydant qui permet la destruction de l'ensemble des polluants présents dans l'eau (virus, bactéries, matières organiques, etc...). Il est jusqu'à 10 fois plus puissant que le chlore. L'intégration d'un traitement à l'ozone d'une partie des eaux de recirculation réduit significativement les effets néfastes du chlore : odeurs, irritation des muqueuses. Il détruit les chloramines, et une partie des polluants, permettant ainsi la réduction d'apport d'eau de 25 % par rapport à une solution sans traitement à l'ozone. Le traitement à l'ozone permet d'utiliser le chlore, uniquement pour obtenir un résiduel minimum réglementaire qui rendra l'eau désinfectante.





Pour le confort hygrothermique

Système de ventilation avec soufflage, reprise et brassage limitant la stratification et favorisant la réduction des phénomènes de parois froides, utilisation des systèmes de planchers chauffant en zones humides, optimisation des protections solaires selon orientation...

Mais aussi qualité de l'air, confort acoustique (traitement anti-réverbération acoustique de l'ensemble des parois et plafonds), olfactif et visuel, parking paysager végétalisé...



Les informations pratiques

Grille tarifaire de L'Aquapolis par espaces

Retrouvez l'ensemble des tarifs notamment pour les abonnements « PASS » sur la page du site internet du centre aquatique : www.vert-marine.com/centre-aquatique-limoges-metropole-87/



Tarifs pour l'entrée vers les bassins

	Résident de Limoges Métropole ⁽¹⁾	Non-résident
Entrée piscine	4,40 €	5,30 €
Entrée - 14 ans	3,30 €	4,20 €
Enfant - 3 ans	GRATUIT	GRATUIT
Carte 10 entrées	35,20 €	40,35 €
Carte famille ⁽²⁾	22,75 €	26,90 €
Entrée carte famille	2,20 €	2,65 €
Entrée - 14 ans carte famille	1,65 €	2,10 €

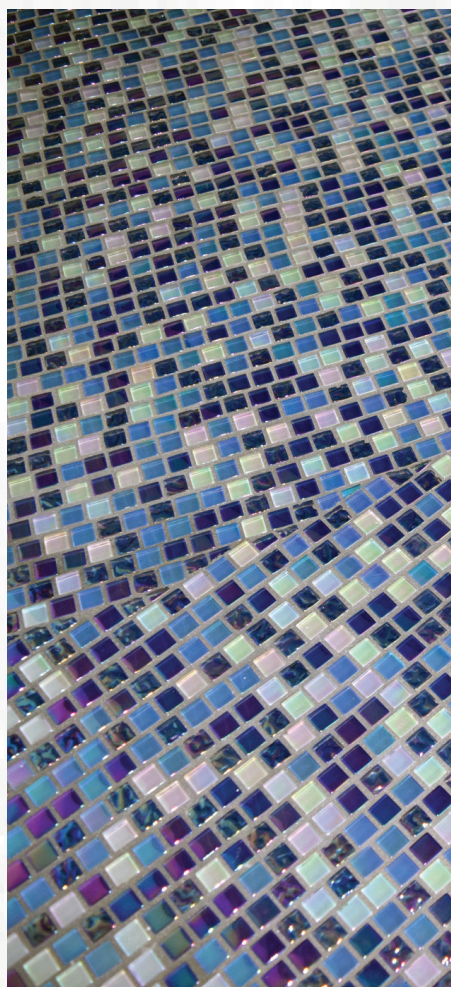


	Résident de Limoges Métropole ⁽¹⁾	Non-résident
Aquagym	9,30 €	11,40 €
Séance d'activité (bébés nageurs, cours de natation, aquaphobie...)	9,30 €	11,40 €
Trimestre d'activité (bébés nageurs, cours de natation, aquaphobie...)	93,15 €	113,80 €
Année d'activité (bébés nageurs, cours de natation, aquaphobie...)	238,00 €	269,00 €
Séance d'aquacycling	13,45 €	15,50 €
Carte de 10 séances d'aquacycling	107,60 €	124,15 €

(1) Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif.

(2) Carte valable 6 mois. Photos + livret de famille obligatoires. Carte ouvrant droit à 50 % de réduction sur l'entrée.





Tarifs pour l'entrée vers l'espace bien-être

	Résident de Limoges Métropole ⁽¹⁾	Non-résident
Séance wellness et fitness	14,50 €	17,60 €
Séance wellness, fitness et centre aquatique	17,60 €	20,70 €

(1) Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif.

Soins	Tarifs
Lit hydromassant (25 minutes)	15,50 €
Gommage (20 minutes)	28,85 €
Enveloppement (25 minutes)	31,05 €
Modelage (30 minutes)	41,40 €
Modelage (60 minutes)	62,10 €
Douceurs gommantes OMNISENS (gommage + application d'un soin)	46,55 €
Pauses cocons OMNISENS (gommage + enveloppement)	51,75 €
Balade OMNISENS (gommage + modelage)	82,80 €
Grands soins corps OMNISENS (gommage + enveloppement + modelage)	93,80 €
Grands soins dos spécial homme OMNISENS	87,95 €



Tarifs pour l'entrée vers l'espace esthétique

Epilations femmes	Durée	Tarifs
Sourcils (création)	15 minutes	9,00 €
Sourcils (entretien)	15 minutes	8,00 €
Lèvres ou menton	15 minutes	7,00 €
Bras	20 minutes	15,00 €
Aisselles ou maillot	15 minutes	12,00 €
Maillot brésilien	30 minutes	18,00 €
Maillot string	30 minutes	23,00 €
Maillot intégral	30 minutes	26,00 €
1/2 jambes ou cuisses	20 minutes	16,00 €
Jambes complètes	30 minutes	22,00 €

Epilations hommes	Durée	Tarifs
Dos ou torse	20 minutes	16,00 €





Soins du visage femmes-hommes	Durée	Tarifs
HYDRABLU : soin désaltérant repulpant	75 minutes	65,00 €
DOUCEUR MARINE : soin réconfortant apaisant	75 minutes	66,00 €
SOUFFLE MARIN : soin ciblé pollution	75 minutes	67,00 €
SOIN PIONNIER : révélateur de jeunesse, soin relaxant performance bio-technologique	75 minutes	79,00 €
SOIN INTENSE JEUNESSE : soin correction rides et raffermissment	75 minutes	68,00 €
ACNIPUR : soin solution imperfections	65 minutes	50,00 €
PEAU NEUVE AU MASCULIN : soin du visage pour homme	75 minutes	67,00 €

Soins du corps femmes-hommes	Durée	Tarifs
SCULPT ZONE : soin d'attaque ventre, fesses, cuisses	60 minutes	69,00 €
OLIGOMER SILHOUETTE : soin d'eau affinant remodelant	75 minutes	67,00 €
OBJECTIF FERMETE : enveloppement raffermissant	50 minutes	50,00 €
OLIGOMER PUR REMISE EN FORME : soin d'eau revitalisant	60 minutes	60,00 €
VOILE DE SATIN : gommage aux cristaux de sel	55 minutes	49,00 €
MODELAGE DOS DETOX : soinn déstressant	40 minutes	40,00 €
JAMBES LEGERES : soin confort des jambes	35 minutes	35,00 €
MORPHO DESIGNER : modelage design et fermeté	30 minutes	30,00 €





Soins bien-être	Durée	Tarifs
OLIGOMER SPA : soin holistique ressourçant corps	90 minutes	89,00 €
SEA HOLSTIC : modelage relaxant éclat visage et corps	70 minutes	79,00 €
TRESOR DES MERS : modelage dynamisant corps	60 minutes	60,00 €

Tarifs pour l'entrée vers l'espace fitness

	Résident de Limoges Métropole ⁽¹⁾	Non-résident
Séance wellness et fitness	14,50 €	17,60 €
Séance wellness, fitness et centre aquatique	17,60 €	20,70 €

(1) Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif.

Coach	Tarifs
Faites-vous conseiller par un pro pendant 30 minutes	20,70 €



② Un centre aquatique sur le territoire communautaire

A. Des besoins multiples

Favoriser l'apprentissage de la natation, répondre aux besoins de loisirs tout en développant l'attractivité économique du territoire, et en ayant la possibilité de recevoir des compétitions nationales ou internationales.

L'enseignement de la natation dans les établissements scolaires est régi par une réglementation stricte, établie par le ministère de l'Éducation Nationale, en termes d'organisation, d'encadrement et de sécurité. La nature même de l'équipement se trouve soumise à certaines contraintes, au niveau de sa capacité d'accueil notamment.

L'accueil des scolaires de l'ensemble du territoire communautaire nécessitait une superficie minimale de 1.671 m² de plan d'eau en hypothèse basse et 2.292 m² de plan d'eau en hypothèse haute. Or l'ensemble des piscines municipales totalisait 1.465 m² de plans d'eau couverts. Ainsi les surfaces existantes ne permettaient pas l'accueil des scolaires sur la base des préconisations de l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, cet équipement va permettre également l'accès en journée au grand public, les créneaux horaires affectés aux écoles ne bloquant pas l'entrée aux autres utilisateurs.



Limoges Métropole concentre aujourd'hui les équipements importants pour représenter le 3^e pôle urbain du grand Sud-Ouest : l'aéroport, la technopole ESTER, les équipements culturels tels que le Zénith... Pour développer l'attractivité économique du territoire en organisant des compétitions nationales et internationales, un centre aquatique était un équipement nécessaire pour compléter cet ensemble d'infrastructures incontournables au développement du territoire.

Un bon nombre d'équipements sportifs divers se situent sur le périmètre de Limoges Métropole : golf, Palais des sports, stade de Beaublanc en cours de restructuration, gymnases, piscines... Toutefois, il était constaté un manque de lignes d'eau et la piscine olympique actuelle située à Limoges (Beaublanc) est une piscine découverte qui ne permet pas l'organisation de grandes manifestations en toutes saisons.

De plus, les équipements existants restent des équipements traditionnels datant des années 1970 dans lesquels l'accueil des personnes à mobilité réduite est parfois difficile. La région Limousin ne bénéficiait donc pas d'un équipement de niveau national et international capable d'accueillir de grands événements sportifs tels les championnats de France de natation. **L'Aquapolis palliera tous ces manques.**



B. La définition du projet

L'enjeu, au moment du choix de la construction de cet équipement, était de faire cohabiter de façon harmonieuse et efficace des espaces de pratiques sportives de haut niveau ou d'apprentissage scolaire, aux exigences réglementaires strictes, avec des activités de loisirs-détente non encadrées.



Pour réaliser ce projet, Limoges Métropole avait ainsi défini quatre objectifs prioritaires :

— Un équipement référent au niveau national et international pour l'organisation des compétitions (classement type GE — Grands équipements— du centre aquatique), voire des préparations de diverses sélections nationales (stage) en vue des grandes échéances internationales.

— Constituer au sein de ce complexe aquatique un pôle associatif de haut niveau accueillant notamment un Pôle espoir en liaison avec la Fédération française de natation.

— Renforcer la vocation éducative du complexe en permettant un accueil simultané jusqu'à 8 classes scolaires (1er et 2e degré) mais aussi en développant l'apprentissage et le perfectionnement de la natation dans le cadre extra-scolaire.

— Proposer au grand public un équipement attractif et incitatif : bassins de loisirs, pentagliss...et un espace santé bien-être, apportant une vraie complémentarité aux espaces aquatiques tout en générant une plus-value réelle et significative en terme d'exploitation.

C. Le choix d'un lieu d'implantation stratégique

L'Aquapolis se situe au lieu-dit du « Puy-Ponchet », au nord de la commune de Limoges, sur une parcelle d'un peu plus de 11 hectares.

L'attractivité de l'autoroute A20 est un élément fondamental dans le choix du site d'implantation (40.000 véhicules jours localement). Cet axe de circulation favorisant les échanges au-delà de la Communauté d'agglomération conformément aux ambitions affichées pour le futur équipement.



Le site est également **desservi par les transports en commun et accessible aux modes de déplacements doux (vélo), et aux véhicules électriques**. Huit emplacements sont prévus pour les autocaristes (scolaires, associations...).

Ce choix de localisation permet également le **raccordement du centre aquatique au réseau de chaleur, alimenté à 99 % par la Centrale énergie déchets Limoges Métropole**, située à Faugeras (qui assure déjà le chauffage d'ESTER, de l'ENSIL et du quartier de Beaubreuil).

Le site se trouve à proximité des deux quartiers — La Bastide et Beaubreuil — mais aussi de nombreux groupes scolaires. **Il est aussi à la croisée de pôles d'activités diversifiés** (zones d'activités, Zénith, Technopole ESTER, complexe cinématographique...).

D. Rappel des dates clés du projet et des grandes étapes de travaux

Les dates clés du projet

Inscription d'un projet d'études de faisabilité au contrat d'agglomération 2003-2006.

— **Décembre 2005** : première réunion permettant de définir les implications et les attentes des parties concernées : Département, Région mais aussi direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

— **De 2005 à 2008** : visites de nombreuses structures similaires (Saint-Raphaël, Chartres, Nîmes, Düsseldorf, Eindhoven, Aix-la-Chapelle...).



— **Septembre 2006** : attribution du marché d'étude de faisabilité à la société AMEX/ADDEN avocats et LI SUN Environnement.

— **Décembre 2006** : audition de la Fédération française de natation puis des clubs et associations sportives afin de recenser les besoins.

— **Février, mai et novembre 2007** : rendu des trois volets de l'étude de faisabilité.

— **30 juin 2008** : délibération du Conseil communautaire sur l'implantation du centre aquatique rue Aristide-Briand sur la commune de Limoges.

— **Septembre 2008** : projet inscrit au Contrat d'agglomération de Limoges Métropole 2008-2013. A reçu l'aval des partenaires financiers lors de la réunion de présentation du scénario d'aménagement retenu pour cet équipement d'envergure, ainsi que celui de la Fédération française de natation.

— **Mai 2009** : attribution du marché de l'étude de programmation pour la réalisation du centre aquatique au groupement conjoint IPK Conseil (mandataire, 34880 LAVERUNE) – BEHI SA – BATECO – TAJ.

— **Septembre 2010** : choix du maître d'œuvre, cabinet OCTANT Architecture.

— **Février 2011** : délibération portant sur le choix du mode de gestion (délégation de service public).

— **16 mars 2012** : première pierre du centre aquatique de Limoges Métropole.

— **Septembre 2012** : choix de la société VERT MARINE comme délégataire de service public.



Les grandes phases de travaux

— **Décembre 2011-janvier 2012** : début du défrichage du site et des travaux de terrassement.

— **2012** : terrassement, fondation, structure...

— **2013** : charpente, couverture, mur rideau, l'ensemble des lots techniques tels que l'eau, le chauffage, l'électricité, l'élévation du gros œuvre avec notamment la pose des gradins, la fin de la construction des bassins...

— **2014** : les finalisations extérieures (mise en forme des zones de circulation, travaux aux abords du bâtiment tels que le raccordement des pluviales, construction du canyon...), la pose des carrelages, du pentagloss, peinture, faux plafonds, finitions des menuiseries, mise en place du bardage bois...





③ Un chantier à fort impact sur l'activité économique locale

A. Le budget

Malgré le contexte économique et financier difficile, Limoges Métropole maintient un haut niveau d'investissement (64 M€ en 2013, 66 M€ en 2014) contribuant ainsi à soutenir l'activité locale et l'emploi.

Que ce soit par l'intermédiaire des chantiers courants (voirie et assainissement) ou bien des grands chantiers liés aux projets majeurs de l'agglomération (Zénith, L'Aquapolis, Vélodrome), l'engagement de Limoges Métropole est un formidable levier pour l'économie locale.

Le budget global du centre aquatique a été arrêté à 49.009.000 HT (par délibération du Conseil communautaire en date du 13 décembre 2010).

Le centre aquatique a bénéficié de financements de la part de la Région Limousin, du département de la Haute-Vienne, de l'Etat et de l'Europe :

- 5.500 000 euros de la Région Limousin dans le cadre du contrat d'agglomération (2008-2013),
- 4.900 000 euros du Département Haute-Vienne dans le cadre du contrat d'agglomération (2008-2013),
- 1.300 000 euros de l'Etat FNDS (Fonds national pour le développement du sport) dans le cadre du contrat d'agglomération (2008-2013),



— **3.000.000 euros de l'Europe (FEDER)** dans le cadre du programme opérationnel de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » (2007-2013) du Limousin permettant le renforcement de l'accueil et de l'attractivité des territoires (axe 3 du programme) et plus particulièrement dans l'objectif de valoriser le potentiel naturel, culturel, touristique et de loisirs sportifs (mesure 35 de l'axe 3 du programme).

En complément, une subvention de **1 M€ a été versée par le FNADT** (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire).

Soit pour la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, un financement de 33,3 M€.

Un budget prévisionnel totalement maîtrisé. Sur les 49.009.000 HT prévus, les sommes engagées s'élèvent aujourd'hui à 46,75 M€ (reste provision pour révision de prix et imprévus divers).

En ce qui concerne le centre aquatique, une large part du montant global du coût des travaux a été réalisée par des entreprises régionales représentant plus précisément aujourd'hui près de 19,6 M€ d'investissement sur 38 M€ de travaux au global.

Exemples d'entreprises limousines ayant travaillé sur le chantier : 2,6 M€ pour la couverture, étanchéité, bardage, vêtture réalisés par la SMAC; 2,3 M€ pour les menuiseries extérieures et intérieures aluminium signalétique par Realco-Raynaud; 3 M€ pour le traitement d'air, chauffage, plomberie sanitaire par SOPCZ; 1,3 M€ pour l'électricité, courants forts et faibles par l'entreprise SNEEAEI; 4,3 M€ pour VRD par l'entreprise EUROVIA; 552.052 euros pour les espaces verts, les clôtures et portails par l'entreprise LIMOUSIN PAYSAGE).



B. L'insertion sociale au cœur de la création de ce nouvel équipement

Liste de l'ensemble des entreprises ayant participé en annexe.

Sur les plus de 305.000 heures travaillées pour ce chantier d'envergure, 15.150 étaient prévues dans le cadre du guichet territorial clauses sociales de Limoges Métropole, qui est au service des donneurs d'ordre, des entreprises mais aussi des demandeurs d'emploi suivis dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Dans le cadre de la consultation de l'opération du centre aquatique, l'article 14 du Code des marchés publics a été intégré dans 17 lots.

Au 31 décembre 2014, 16.983,97 heures d'insertion avaient été réalisées pour cette opération soit davantage d'heures que ce qui était prévu initialement.

On constate un dépassement du nombre d'heures prévu pour 13 des 17 lots concernés. Quatre lots dépassent fortement leur engagement initial avec une réalisation de 384 % pour le lot 12 (étanchéité, liquide, revêtements de sols et muraux carrelés par l'entreprise VINET SA et ERREBA), 241 % pour le lot 14 (équipements de vestiaires, cabines, casiers par l'entreprise NAVIC), 163 % pour le lot 2 (terrassement par l'entreprise CAILLAUD FRÈRES) et 155 % pour le lot 24 (électricité, courants forts et faibles par les entreprises AEL et SNEE).

Le lot 27 — espaces verts, clôtures, portails — est encore en cours de réalisation sur les mois de janvier à juin 2015.



48 personnes ont travaillé au titre des clauses sociales sur le chantier du centre aquatique pour lesquelles 84 contrats de travail ont été conclus, dont 65 Contrats de travail temporaires d'insertion (CTTI) par l'intermédiaire de l'Entreprise de travail temporaire d'insertion du Limousin (STTIL), 8 contrats de professionnalisation (GEIQ 87 Construction), 2 contrats d'apprentissage, 1 emploi d'avenir et 3 CDI.

Les critères d'éligibilité à la clause sociale ont été respectés concernant les situations des participants avant la mise à l'emploi dans le cadre de la clause sociale. Les bénéficiaires du RSA représentent 52 % des publics concernés. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 20 % des participants bénéficiaires.

Concernant les niveaux de formation, les personnes sont majoritairement titulaires d'un diplôme de niveau V (52 %) correspondant à un niveau CAP/BEP.

Au total, 20 personnes qui sont intervenues sur le chantier du centre aquatique sont sorties du dispositif des clauses sociales dont 4 qui ont obtenu un CDI, 4 des CDD > à 6 mois, 2 des formations qualifiantes.





2.00m

4 La gestion de L'Aquapolis

A. Une délégation de service public (DSP)

Dans certains cas, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole a recours à une délégation de service public pour la gestion de ses équipements. Il s'agit parfois d'une obligation. Pour le Zénith, par exemple, signer une DSP (avec la société Vega) était indispensable pour bénéficier de la marque « Zénith » et répondre à son cahier des charges très précis.

Dans d'autres cas, ce mode de gestion est un choix car il offre de nombreux avantages en termes financiers et/ou logistiques; certains métiers nécessaires au fonctionnement d'équipements spécifiques tels que les métiers de la restauration ou de l'esthétisme (exemples pour l'espace restauration et bien-être pour L'Aquapolis) sont, en effet, difficiles à trouver au sein du personnel en régie.

Limoges Métropole définit le service, en conserve la maîtrise de l'organisation, mais c'est le délégataire qui investit pour le fonctionnement du service, qui définit le programme d'animation, qui gère son personnel ou encore qui se charge d'une partie importante de la communication.

D'une manière générale, travailler avec un délégataire permet à l'agglo de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire, dans un domaine très spécialisé et ainsi de pouvoir proposer aux usagers le meilleur service possible.



B. La société VERT MARINE pour L'Aquapolis

Par décision du Conseil communautaire du 17 février 2011, Limoges Métropole a décidé de déléguer la gestion et l'exploitation de son futur centre aquatique, dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP) pour une durée de 5 ans.

Vert Marine, délégataire est chargé d'assurer l'exploitation et la gestion du centre, et notamment de l'accueil du public, des établissements scolaires du territoire et des clubs et associations utilisateurs du complexe. La société assurera également la sécurité, l'hygiène, l'animation, l'organisation des activités et la promotion du centre aquatique, ainsi que la conduite et la maintenance technique des installations.

Pour rappel, le principe de la DSP (Délégation de service public) est que Limoges Métropole transfère les risques d'exploitation au délégataire qui se rémunère sur l'exploitation du service.

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole reversera toutefois chaque année, en moyenne, près de 700.000 euros à la société Vert Marine.

Cette somme comprend :

- La compensation forfaitaire en contrepartie des obligations de service public imposées au délégataire (comme les amplitudes horaires d'ouverture au public, les montants des tarifs.....) et des dépenses issues de la réalisation d'investissements par le délégataire.

- Des recettes garanties en contreparties de l'accueil des scolaires, d'associations et de manifestations.



Ce que Limoges Métropole verse à Vert Marine participe au fait que le délégataire mène une politique tarifaire accessible au plus grand nombre, dynamise le complexe en assurant une qualité de prestations aux usagers, propose des horaires d'ouverture adaptés aux publics, respecte les contraintes légales et réglementaires de sécurité.

L'équipe d'exploitation du site, qui comprendra des éducateurs sportifs, des personnels d'accueil, ainsi que des agents techniques et des agents d'entretien, pour un effectif total de près de 45 salariés, sera placée sous la direction de Claude Tourtois, ancien professeur d'éducation physique et sportive, qui dispose par ailleurs de plusieurs années d'expérience au sein de Vert Marine en tant que directeur d'un équipement aquatique en région Haute-Normandie.

Répartition des employés de L'Aquapolis

- Surveillance et activité aquatique : entre 15 et 18 personnes.
- Fitness et esthétisme : 4 personnes.
- Accueil : 6 personnes.
- Administration : 3 personnes.
- Technique : 4 personnes.
- Hygiène : 10 personnes.





5 Les grandes étapes à venir

A. Les championnats de France de natation du 31 mars au 5 avril 2015

Limoges accueillera en mars-avril 2015 les championnats de France de natation, un événement sportif majeur qui sera le premier grand rendez-vous proposé à L'Aquapolis.

Les meilleurs nageurs français seront présents pour ces compétitions incluant les qualifications pour le Mondial 2015 en Russie et les championnats de France jeunes.

L'événement est organisé par la Fédération française de natation, le Comité régional Limousin de natation et la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, avec le soutien du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de la Région Limousin, de la ville de Limoges, de conseils généraux de la Région et de nombreux partenaires associatifs et privés. Sans oublier la société Vert Marine.

Au total, quelque 700 nageurs de 10 pays seront présents et plus de 2.000 personnes



sont attendues pendant les six jours de compétition qui devraient accueillir 1.500 spectateurs par jour.

150 bénévoles sont déjà à pied d'œuvre pour garantir la réussite de l'événement.

Chiffres clés – impact local de l'événement :

- 2.000 personnes attendues (hôtels, restauration, tourisme, etc.)
- 600 à 700 nageurs de 195 clubs.
- 10 pays étrangers.

— 1.000 accompagnateurs.

— 150 bénévoles dont 50 officiels chaque jour.

— 1.500 spectateurs par jour de compétition.

— Journalistes de la presse écrite locale, nationale et de l'audiovisuel.

— 50 médias et 150 journalistes accrédités.



6 Chiffres clés

- 12.000 m² d'équipement (Surfaces utiles, circulation et locaux techniques).

- 27.000 m² d'espaces extérieurs (zones de stationnement, accès logistique et secours, solarium, plages et jeux).

- 2.400 m² de bassins pour 5.200 m³ d'eau.

- 550 places de stationnement.

- Un accueil simultané jusqu'à 8 classes scolaires (1^{er} et 2^e degré).

- La fréquentation maximum instantanée est de 1.000 personnes en hiver à 1.600 personnes en été et plus de 3.400 personnes en période de compétition (personnels, nageurs, spectateurs).

- 3.400 m² de toiture terrasse.

- 3.500 m² de plafonds suspendus.

- 8.800 m² de carrelage au sol.

- 3.700 m² de carrelage mural.

- 180 cabines.

- 1.000 casiers vestiaires.

- 17.000 m² d'enrobé pour les voiries.

- 150 mâts d'éclairage.

- 19.000 m² d'engazonnement (plages).

- Plus de 800 places en gradins fixes, avec possibilité de gradins additionnels permettant d'augmenter la capacité à plus de 2.400 places assises.

- 102 sous-traitants ont travaillé sur le chantier soit entre 800 et 1.000 personnes en totalité.

- Près de 45 employés à L'Aquapolis.



Annexe 1 : les acteurs du projet

Fiche de présentation de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 19 communes et rassemble plus de 212.000 habitants sur plus de 500 km². Cela en fait le 3^e pôle urbain du grand Sud-Ouest.

Capitale mondiale des Arts du feu, sa ville centre, Limoges (140.000 habitants), dispose de toutes les structures universitaires, médicales, culturelles et de loisir d'une capitale régionale.

La qualité de vie s'exprime par une nature préservée, un climat tempéré de type océanique, un patrimoine historique millénaire.

La mission générale de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole est de mener à bien de grands projets structurants, de développer l'offre de services et des équipements à vocation économique, et de gérer les grands services nécessaires à la population, tout en maintenant la qualité de l'environnement, atout majeur de notre région.

Avec ses 5,2 M de km de réseau de transport en commun parcourus par plus de 14 millions de voyageurs chaque année, ses 1.400 ha de zones économiques, ses 1.360 km de voirie, son centre de recyclage, sa centrale énergie déchets, sa technopole Ester (195 ha) composée de 174 structures rassemblant 1.965 emplois, ses 2 pôles de compétitivité



dont les sièges sociaux sont à Limoges — Elopsys et le Pôle européen de la céramique —, un Zénith, L'Aquapolis et prochainement un vélodrome, Limoges Métropole se présente comme un acteur dynamique majeur du territoire Limousin.

Le territoire de Limoges Métropole est desservi par l'auto-route A 20 (axe Barcelone-Londres, gratuite sur 300 km), l'A 89 (axe Bordeaux-Lyon), la route Centre Europe Atlantique (Nantes-Genève), l'aéroport international de Limoges Bellegarde (300.000 passagers/an) et la ligne SNCF Paris-Orléans-Limoges-Toulouse-Barcelone.

www.agglo-limoges.fr



Fiche de présentation du Cabinet OCTANT architecte du centre aquatique et projet architectural

Basée à Rouen, Octant Architecture est une agence de 40 personnes spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements sportifs publics basse consommation en eau et en énergies. Présidée par l'architecte Jean-François Périnet-Marquet, l'agence justifie de plus de 80 références de centres aquatiques et de patinoires partout en France. Forte d'une expérience de plus de 30 ans, l'agence Octant Architecture s'est imposée comme une référence sur son marché notamment grâce à une démarche environnementale de pointe.

www.octant-architecture.fr

Le regard de l'architecte Jean-François Périnet-Marquet, président d'Octant

« Le riche passé de Limoges nous a conduits à plonger aux racines de son histoire. La ville fondée à l'époque gallo-romaine a été construite de toute pièce sur un plateau dominant la rivière, au carrefour des grandes voies reliant les cités gauloises. Ses thermes étaient à l'époque parmi les plus somptueux et imposants de l'Empire. Nous nous sommes inspirés de ce passionnant épisode fondateur pour le transposer

sur le site choisi pour le centre aquatique, en bordure de l'autoroute. Nous avons pris le parti de tourner le dos à cette source de bruit et d'agitation — comme les Romains se protégeaient des flots parfois menaçants de la Vienne — tout en instaurant un dialogue avec ce flux à grande vitesse. L'architecture offre aux automobilistes une façade très fluide, tout en souplesse, à forte horizontalité, qui impose sa carapace au loin.

Par sa façade principale, le centre aquatique est empreint d'une certaine monu-

mentalité qui s'exprime notamment au travers d'un vaste et spectaculaire volume, couronné d'une imposante charpente de 12 mètres de hauteur, aux formes géométriques souples et évocatrices. Le dénivelé naturel du terrain nous a conduits à imaginer une passerelle pour assurer la liaison entre l'aire de stationnement et l'espace d'accueil placé à l'étage, invitant l'utilisateur à changer d'état d'esprit et d'élément. Une manière de marcher sur l'eau avant de plonger... Les nageurs sont attirés par cet



audacieux édifice concave, aux larges bras ouverts. La puissance de cette invitation est amplifiée par la transparence de la façade et les multiples espaces qui s'articulent dans la profondeur : l'entrée, les deux bassins du hall sportif, les baies vitrées ouvrant sur un balcon en surplomb formant un belvédère sur tout le paysage de Limoges, dans l'axe hautement symbolique du clocher de l'église de Saint-Michel-des-Lions, couronné d'une boule de cuivre ouvragée ».

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération Limoges Métropole.
- Maîtrise d'œuvre : architecte mandataire, économiste, acousticien, paysagiste & VRD Octant Architecture.
- Architecte d'opération : Emmanuel Dutheillet de Lamothe.
- BET Fluides, thermique, hygrométrie, HQE, Soja Ingénierie.
- BET structures Béton.



Fiche de présentation de VERT MARINE délégataire de service public

Basée en Seine-Maritime, dans l'agglomération rouennaise, la société Vert Marine est spécialisée depuis 1992 dans la gestion déléguée des équipements sport-loisirs pour le compte de collectivités territoriales.

Avec un réseau de près de 90 équipements en gestion sur tout le territoire et plus de 1.800 collaborateurs, Vert Marine est aujourd'hui le leader français du secteur de la gestion déléguée des piscines et des patinoires publiques.

Sa vocation est d'assurer la gestion et l'animation des équipements dont elle a la charge dans le respect des politiques sportives, éducatives et sociales des collectivités délégantes, en mettant en œuvre un projet d'animation original favorisant l'accès de tous les publics aux loisirs et activités physiques et sportives, et visant à positionner les équipements comme lieux de vie et de mixité sociale, et comme vecteurs de valorisation des territoires.

Quelques références : l'Odyssée à Chartres, plus gros complexe aquatique (et patinoire) en France à l'heure actuelle, le centre aquatique INGREGO, à Montauban, la piscine-patinoire de Boulogne-Billancourt, le parc de loisirs Cap'Découverte, dans le Tarn, le nouveau stade de football de Valenciennes, ainsi que les patinoires Végapolis à Montpellier, et Valigloo, à Valenciennes.

www.vert-marine.com



Liste des entreprises qui ont travaillé sur le chantier de L'Aquapolis

INTITULE	SOCIETES
Terrassement du bâtiment	CAILLAUD FRÈRES
Fondations spéciales	INFRACO
Fondations – gros œuvre	SAVOIE FRERES
Charpente bois lamelle colle et sous tendues, ossature bois	GOUBIE/RENAUDAT
Ossature métallique	CABROL
Couverture, étanchéité, bardage, vêtue	SMAC
Menuiserie extérieure et intérieure alu, signalétique	REALCO/RAYNAUD
Métallerie-serrurerie	JOUANDOU SARL
Agencement intérieur bois, correction acoustique, sauna	A2B MAPA
Plafonds suspendus	LECOMTE
Saunas	PERTHUIS
Étanchéité liquide, revêtement de sols et muraux carrelés	VINET ERREBA
Peinture, revêtements muraux, sols souples	VILLEMONTAIL
Équipements des vestiaires, cabines, casiers	NAVIC

INTITULE	SOCIETES
Équipement de piscine	LMP
Ascenseurs	KONE
Pentagloss	TECHNOX/WIEGAND
Boule à vagues	FUTURA PLAY
Fond mobile pour bassin Mur mobile pour bassin	TECHNOX
Décoration végétale intérieure	LES JARDINS DE GALLY
Traitement d'eau, animations aquatique	AQUATEC
Traitements d'air, chauffage, plomberie, sanitaires	SOPCZ
Electricité courants forts et faibles	SNEE – AEL
Contrôle des accès, gestion informatique	ELISATH
VRD	EUROVIA
Espaces verts, clôtures, portails	LIMOUSIN PAYSAGE

Le défrichage a été effectué par le groupement solidaire MASSY TP, situé à La Plaine à Boisseuil et à Limousin Paysage.



Liste des marchés passés pour la mise en place d'heures en insertion professionnelle dans le cadre du chantier du centre aquatique

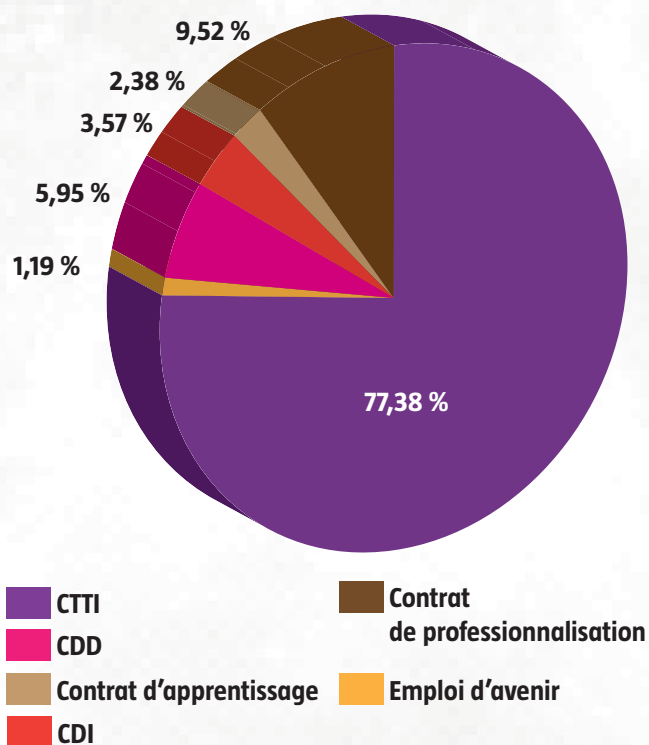
N° marché	Marché	Adjudicataire	Heures prévues	Heures réalisées
Lot 01	Défrichage	LIMOUSIN PAYSAGE SARL	105,00	108,00
Lot 02	Terrassement	CAILLAUD FRERES	200,00	326,00
Lot 04	Fondation Gros œuvres	SAVOIE FRERES	6.000,00	6.372,40
Lot 05	Charpente, bois lamellé collé et sous tendues, ossatures bois	GOUBIE	1.500,00	1.654,02
Lot 06	Ossature métallique	CABROL CONSTRUCTION METALLIQUE	200,00	227,75
Lot 07	Couverture, étanchéité, bardage, vêtue	SMAC	1.000,00	1.025,25
Lot 08	Menuiserie extérieure et intérieure alu, signalétique	REALCO	1.400,00	1.520,30
Lot 09	Métallerie, serrurerie	JOUANDOU SARL	290,00	191,00

N° marché	Marché	Adjudicataire	Heures prévues	Heures réalisées
Lot 10	Agencement intérieur bois, correction acoustique, saunas	A2B BAZIN BOUYER	100,00	0
Lot 11	Plafonds suspendus	LECOMTE	395,00	444,50
Lot 12	Etanchéité, liquide, revêtement de sols et muraux carrelés	VINET SA	200,00	768,00
Lot 13	Peinture, revêtements muraux, sols souples	VILLEMONTAIL SA	300,00	314,00
Lot 14	Equipements de vestiaires, cabines, casiers	NAVIC	110,00	266,00
Lot 23	Traitement air, chauffage, plomberie, sanitaire	SOPCZ	600,00	645,00
Lot 24	Electricité, courants forts et faibles	AEL	1.000,00	1.551,25



N° marché	Marché	Adjudicataire	Heures prévues	Heures réalisées
Lot 26	VRD	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	1.500,00	1.437,50
Lot 27	Espaces verts, clôtures, portails	LIMOUSIN PAYSAGE SARL	250,00	133,00
TOTAL			15.150,00	16.983,97

Type de contrat	Nombre de contrats concernés	Nombre d'heures réalisées
CDD	5	644,00
CDI	3	1.756,82
Contrat d'apprentissage	2	966,00
Contrat de professionnalisation	8	3.22,25
Contrat de travail temporaire d'insertion	65	10.292,90
Emploi avenir	1	102
TOTAL	84	16.983,97



Annexe 2 : les personnalités présentes le jour de l'inauguration

Alain Bernard

Le regard de l'expert

Alain Bernard, double champion olympique de natation, consultant sportif d'Octant Architecture

« Limoges Métropole donne le coup d'envoi d'une nouvelle génération d'équipements sportifs dont on a longtemps rêvé en France. Le centre aquatique pourra accueillir les compétitions de natation les plus prestigieuses dans des conditions optimales, tout en offrant un lieu de partage unique aux sportifs, aux clubs, aux scolaires, aux familles ou aux amateurs de bien-être, dans lequel chacun pourra s'adonner à sa passion de l'eau à sa façon et quels que soient son âge et son niveau. Il y a fort à parier que cette piscine suscitera de belles vocations ».

Consultant sportif Double champion olympique

- 1998 : intégration du pôle espoir au Cercle des nageurs de Marseille.
- 2003 : baccalauréat scientifique.

- 2004 : champion Europe petit bassin 4 x 50 NL. B.E.E.S.A.N.
- 2005 : premières médailles ch France N1. B.E.E.S.A.N. second degré.
- 2006 : médaille bronze relais 4 x 100 NL aux championnats d'Europe à Budapest.
- 2007 : - 2^{es} performances de tous les temps aux 50 et 100 NL.
- 2008 : champion Europe 50 et 100 NL. 3 médailles aux JO Pékin, 5 records du monde dans la saison.
- 2009 : premier nageur sous les 47" au 100 NL : 46"94 à Montpellier. Vice-champion du Monde 100 NL.
- 2010 : champion Europe 100 NL.
- 2011 : médaillé de bronze 50 NL Shanghai.
- 2012 : champion olympique 4 x 100 NL JO Londres.
- 2013 : stages de Natation au Cercle des nageurs d'Antibes.
- 2012-2014 : consultant sportif Eurosport, ARENA, Homair Vacances, EDF, CN Antibes, EAFIT et Honda.



Claude Mondonnaud

Claude Mondonnaud est une nageuse française, née en 1950 à Limoges. Elle vit actuellement à Marseille.

Palmarès

- **Jeux Olympiques**

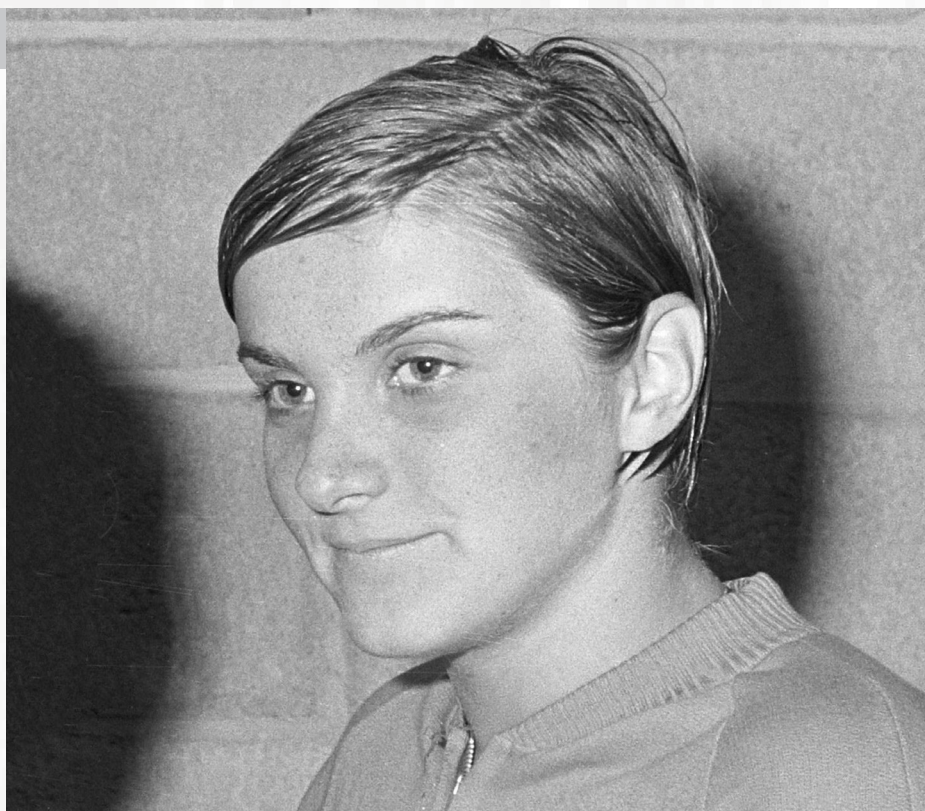
- Sélectionnée olympique en 1968 (6^e sur 200 m NL en 2'14''9 et 7^e au 4 x 100 m NL) et en 1972 (demi-finaliste sur 100 mNL)

- **Championnats d'Europe**

- Championne d'Europe du 400 m NL en 1966 à Utrecht en 4'48''2.
- Médaille de bronze sur 4 x 100 m NL aux championnats d'Europe de 1974.
- 7 fois finaliste en 1966, 1970 et 1974 aux championnats d'Europe.

- **Championnats de France**

- 50 titres et 9 médailles d'argent.







Aquapolis

Centre aquatique de Limoges Métropole

OUVERTURE
le **19**
JANVIER





359, rue Aristide-Briand
87000 LIMOGES
Tél. 05.87.19.31.67
Fax : 05.87.19.31.68

Retrouvez toutes les infos pratiques de L'Aquapolis sur
www.vert-marine.com/centre-aquatique-limoges-metropole-87
www.agglo-limoges.fr

